

CONCOURS RESERVE SUR TITRES POUR 13 POSTES
DE MANIPULATEURS EN ELECTORADIOLOGIE MEDICALE DE CATEGORIE B
SOUHAITANT L'ACCES AU CORPS
DES MANIPULATEURS EN ELECTORADIOLOGIE MEDICALE DE CATEGORIE A

Liste des candidats autorisés à concourir

Le Directeur du Centre Hospitalier de Dax – Côte d'Argent,
Vu le code général de la fonction publique ;
Vu le décret n° 2011-748 du 27 juin 2011 modifié portant statuts particuliers des corps des personnels médico-techniques de la catégorie B de la fonction publique hospitalière ;
Vu le décret n° 2017-1260 du 9 août 2017 modifié portant statut particulier des corps médico-techniques de catégorie A de la fonction publique hospitalière ;
Vu le décret n° 2021-1256 du 29 septembre 2021 revalorisant le déroulement de carrière des corps paramédicaux de la catégorie A de la fonction publique hospitalière, notamment l'article 49,
Vu l'arrêté du 25 mars 2022 fixant les règles d'organisation des concours réservés sur titres pour l'accès à certains corps paramédicaux de la catégorie A de la fonction publique hospitalière,

DECIDE

Article 1^{er} :

Le concours réservé sur titres pour le passage de 13 manipulateurs en électroradiologie médicale de catégorie B souhaitant l'accès au corps des manipulateurs en électroradiologie médicale de catégorie A est ouvert au Centre Hospitalier de Dax – Côte d'Argent et aura lieu le **16 mai 2024**.

Article 2 :

Sont autorisés à concourir les candidats suivants (par ordre alphabétique) :

- **BAYENS QUITTERIE**
- **BRUN VALERIE**
- **ESCOUPELOUP-BOULY ISABELLE**
- **PELLEGRINI OLGA**
- **ROGAWSKI MURIEL**

Dax, le 4 avril 2024

Pour le Directeur et par délégation,


Jean-Michel AUDOUIN
Directeur des Ressources Humaines

